



L'environnement À LA UNE

Avril 1982 Volume 3 Numéro 1

Il faut songer à l'avenir

Le Canada a le bonheur de posséder des ressources comme peu de pays peuvent se vanter d'en avoir : de l'eau en abondance, des terres fertiles, des forêts productives, des espèces halieutiques recherchées, des minéraux, des combustibles fossiles et diverses sources d'énergie. Il n'est pas étonnant que notre recherche de prospérité et de bien-être exerce des pressions sur nos ressources en vue de leur mise en valeur et de leur exploitation.

Ce ne sont pas seulement les Canadiens qui poussent en ce sens. Nos ressources suscitent aussi la convoitise au delà de nos frontières. Dans un monde où les besoins grandissent alors que les ressources se font de plus en plus rares, nous devons nous attendre à subir des pressions de plus en plus grandes.

Mais l'air, l'eau, le sol, la végétation, les forêts elles-mêmes, ne peuvent plus être exploités comme s'ils étaient inépuisables. Environnement Canada a pour mission de veiller à ce que nos ressources rares et irremplaçables soient utilisées de manière à rester productives. C'est sa fonction la plus importante. L'environnement lui-même est une ressource, une

source de productivité tout comme la main-d'oeuvre, les terres et le capital. Environnement Canada n'est pas contre l'exploitation de nos ressources, mais il tient à ce qu'elles soient exploitées avec sagesse et prudence. L'environnement doit demeurer productif.

Une mauvaise gestion pourrait nous coûter cher. Le gaspillage de nos ressources au mépris de nos possibilités d'avenir ne saurait se traduire que par du chômage, une diminution de la productivité, la faillite des entreprises et la disparition des débouchés commerciaux.

Protéger nos ressources, c'est protéger notre avenir. C'est en ce sens qu'Environnement Canada a un rôle essentiel à jouer à titre de défenseur de l'environnement canadien.



le Ministre,
John Roberts

Semaine nationale de l'environnement

À compter de cette année, la Semaine nationale de l'environnement aura lieu au printemps et non plus à l'automne comme par le passé. Cette semaine coïncidera avec la Journée mondiale de l'environnement. En 1982, la journée mondiale aura lieu le 5 juin et la semaine nationale, du 30 mai au 5 juin. Le thème français sera : "L'environnement, je prends ça à coeur."

La division des affaires publiques de la direction générale de l'information d'Environnement Canada a déjà entrepris la planification des activités pour cette semaine nationale avec de nombreux organismes intéressés à l'environnement : les services d'information des ministères provinciaux de l'environnement, le Congrès du travail canadien, la Fédération canadienne de la nature, l'Institut national pour la survivance, la Fédération canadienne de la faune du Québec, et autres.

L'Environnement à la une tiendra ses lecteurs informés des activités prévues pour

cette Semaine nationale de l'environnement.

Renseignements : Affaires publiques,
Environnement Canada, Ottawa K1A 0H3

Table des matières

Un tunnel dans le col de Rogers	2
Consultation du public	2,5
Aide pour nos forêts	3
Ozone	3
Études de bassins hydrographiques	3
Météorologie	4,6
Le canal Rideau	4
Pluies acides	5
Passage interdit aux pétroliers	6
Le rôle de nos ressources	7
Calendrier	8
À LA UNE en bref	9



30964-
V3n1-F

30964-
V3n1-E

DREI

Le tunnel du CP dans le col de Rogers

Le projet proposé par CP Rail de creuser un tunnel et de construire une double voie ferrée dans le col de Rogers menace d'endommager l'environnement de façon irréversible.

Le 4 mars dernier, M. John Roberts, ministre de l'Environnement, a annoncé la formation d'une commission d'évaluation environnementale mandatée pour réviser la proposition de CP Rail. En tant que ministre responsable de Parcs Canada, M. Roberts a chargé la commission d'examiner les répercussions sociales et environnementales du projet.

Les plans de CP Rail prévoient la construction de 18 km (11 mi) de voie ferrée, de 13 ponts, de 16 km (10 mi) de tunnel et d'une source d'approvisionnement en électricité pour le tunnel.

Devant l'altération anticipée de l'un des plus beaux sites du parc national Glacier, Parcs Canada a manifesté son inquiétude à l'égard de plusieurs points du projet.

Pour construire la voie d'approche du tunnel, les plans de CP Rail impliquent la destruction de flancs de montagnes en creusant une tranchée de 80 pieds de profondeur et en déplaçant des tonnes de remplissage sans qu'aucune mesure sérieuse de restauration de l'environnement n'ait été prévue.

Le projet comprend également la construction d'une cheminée destinée à l'évacuation des gaz accumulés dans le tunnel. La structure de 80 pieds de hauteur aurait un extérieur inesthétique et serait érigée en évidence dans un décor des plus représentatifs du patrimoine naturel canadien. En effet, l'année dernière seulement, plus de 250 000 visiteurs se sont arrêtés pour admirer la beauté du panorama vu de la route transcanadienne. D'autre part, les écologistes de Parcs Canada estiment que le niveau d'oxyde d'azote émis par la cheminée dépasserait largement les normes fédérales.

Il y a deux ans, des travaux effectués par CP Rail près du lac Louise ont laissé derrière eux des pentes dénudées qui n'ont pu, à ce jour, être reboisées avec succès. Un rapport fédéral avait imputé les dommages à un manque de planification de la part du promoteur. À la lumière de la prudence que lui inspire cette expérience, Parcs Canada insiste pour que les plans de CP Rail soient modifiés de façon à réduire au minimum les dégâts causés à l'environnement et exige des garanties suffisantes pour que les engagements pris par CP Rail soient respectés.

Renseignements :
Michel Girard
(819) 994-2595

Droit d'accès du public à l'information

En janvier 1981, le gouvernement canadien a déposé le projet de loi C-43 en vue de permettre au public d'accéder davantage à l'information dont disposent les institutions gouvernementales. Ces renseignements deviendront accessibles au public - si la loi est promulguée - sauf certains obtenus de tierces parties. En vertu de ce projet de loi, il incombe au ministre de l'Environnement de déterminer si ce genre d'information doit être diffusé au public.

Des données sur les problèmes environnementaux et la lutte contre la pollution font partie de ces renseignements de nature confidentielle qu'utilise notre ministère pour mieux protéger l'environnement.

Le ministre doit donc concilier ce droit d'accès du public à l'information avec la protection des intérêts légitimes des entreprises en limitant la divulgation de renseignements qui pourraient compromettre leur position face à leurs concurrents.

Afin d'aider le ministre dans cette tâche, le Service de la protection de l'environnement est en train de rédiger des lignes directrices pour l'acquisition, la gestion, le partage et la divulgation des renseignements confidentiels.

On distribue actuellement ces lignes directrices à l'état d'ébauche aux personnes intéressées afin de recueillir leurs commentaires. Si vous voulez émettre les vôtres, veuillez demander une copie des documents à :

Alain Albagli
Direction générale de la politique,
de la planification et de l'évaluation
Service de la protection de
l'environnement
Environnement Canada
Ottawa K1A 1C8
(819) 997-2375

Renseignements

Les demandes de renseignements peuvent être adressées aux signataires des articles à :

Direction générale de l'information
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

à moins qu'une autre adresse ne soit donnée.

Veuillez faire parvenir vos commentaires et suggestions à : Henri Mauviel,
l'Environnement à la une, à l'adresse
ci-dessus; (819) 994-1410.

Une aide supplémentaire pour nos forêts

Le Service canadien des forêts prévoit une augmentation de 50 pour cent de la demande mondiale en produits forestiers au cours du prochain quart de siècle. Cela pourrait entraîner un accroissement des exportations canadiennes, la création de nombreux emplois et offrir au plus grand secteur industriel du pays de nouvelles possibilités d'expansion, à la condition toutefois qu'il reste encore des arbres.

L'automne dernier, à la conférence de Banff sur les forêts du Canada, on a imputé la pénurie générale de bois d'oeuvre à la négligence dont on a fait preuve vis-à-vis des forêts, et réclamé de toute urgence l'établissement d'un programme de restauration forestière. Ont participé à la conférence des hauts fonctionnaires, des représentants des syndicats, de l'industrie forestière et des universités.

Le Service canadien des forêts a demandé au Cabinet de lui accorder les ressources financières et les effectifs supplémentaires dont il a besoin pour la recherche et le développement. Il s'efforce également d'améliorer ses programmes d'élaboration des politiques, de planification stratégique, d'analyse des projets, d'analyse économique et d'aide à d'autres organismes fédéraux.

Le service a besoin de ces ressources pour

mettre en oeuvre la politique pour le secteur forestier au Canada, laquelle a été approuvée par le Cabinet en septembre dernier. En outre, il a sollicité du conseil des ministres des fonds pour l'aider à résoudre le problème de pénurie de personnel compétent pour la gestion des forêts.

Dans la présentation budgétaire de novembre dernier, intitulée Le développement économique du Canada dans les années 1980, le gouvernement a souligné de nouveau le rôle important que les ressources naturelles sont appelées à jouer dans le développement économique du Canada. Il a mis l'accent sur la nécessité de s'assurer d'une bonne réserve de bois d'oeuvre de qualité à un prix compétitif, par la reforestation, une saine gestion des forêts et une meilleure utilisation des ressources forestières actuelles.

Au moment où l'industrie forestière canadienne renonce à ses méthodes d'exploitation traditionnelles, la recherche est nécessaire pour le développement de meilleures techniques de gestion.

Renseignements :
Vivian Williams
(819) 997-6555

Les méfaits des chlorofluoroalcanes

Les émissions de chlorofluoroalcanes et de substances similaires risquent, selon les experts, de détruire de 5 à 10 pour cent de l'ozone atmosphérique si elles se maintiennent au même niveau qu'en 1980. Les chlorofluoroalcanes (CFA) sont largement utilisés comme réfrigérants, propulseurs pour aérosols et comme solvants industriels et domestiques.

Le Service de l'environnement atmosphérique d'Environnement Canada a participé, à Paris, à une réunion organisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), au cours de laquelle on a discuté de ce problème. Des scientifiques de plusieurs pays étaient présents.

La couche d'ozone atmosphérique est essentielle à la vie sur notre planète. Elle absorbe presque totalement les rayons ultraviolets avant qu'ils n'atteignent le sol. Elle exerce aussi une influence déterminante sur l'équilibre calorifique de l'atmosphère et, partant, sur les variations climatiques autour du globe.

Une fois libérés dans la couche inférieure de l'atmosphère, les chlorofluoroalcanes, portés par les vents et les turbulences atmosphériques, montent lentement vers la stratosphère où les rayons ultraviolets du

soleil les décomposent, dégageant le chlore qui détruit l'ozone.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour en évaluer les conséquences, les chercheurs américains pensent que les émissions continues de CFA pourraient avoir pour résultat de faire monter de 0,2°C la température de la surface de la terre. À l'instar du dioxyde de carbone, ces substances absorbent les rayonnements réfléchis par le sol, ce qui serait de nature, à la longue, à créer un effet de serre.

En outre, la couche d'ozone, une fois détruite, laisserait passer les rayons ultraviolets qui détruisent les cellules vivantes. Coups de soleil mortels et cancers de la peau seraient à redouter.

Renseignements :
R.K.R. Vupputuri
Centre climatique canadien
Downsview (Ontario)
(416) 667-4820

Rapport sur le Mackenzie

On vient de publier le rapport d'une étude dans lequel on invite les six gouvernements intéressés à concerter leurs efforts pour régler les problèmes relatifs aux eaux limitrophes du bassin hydrographique du fleuve Mackenzie. Il s'agit d'une étude conjointe, d'une durée de trois ans, entreprise en 1978 par les gouvernements du Canada, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Le bassin du Mackenzie est l'une des régions canadiennes les plus riches du point de vue biologique, et des plus importantes du point de vue énergétique. Il renferme des schistes bitumineux, des champs de gaz naturel, du charbon et d'autres minéraux, et certaines de ses rivières ont un potentiel hydro-électrique. Y abondent poissons et animaux à fourrure dont les habitants de la région tirent leur subsistance. Trois de ses deltas sont des aires de reproduction et des haltes vitales pour les canards, les

oies et autres oiseaux migrateurs.

Cette étude a été la première à être consacrée à cette vaste région sauvage où l'on considère l'eau comme une ressource essentielle. On signale dans le rapport que les aménagements hydro-électriques, les pipelines et l'exploitation du pétrole et du gaz pourraient modifier la qualité de l'eau et sa quantité dans tout le bassin.

Le rapport recommande à chaque gouvernement, au moment où il évalue l'impact environnemental d'un projet, de tenir compte des intérêts des gouvernements concernés. On y recommande également de suivre attentivement l'évolution des conditions écologiques, hydrologiques et autres dans le bassin.

Renseignements :
Garth Norris
(403) 420-2545

De nouvelles données climatiques

Le Centre climatique canadien du Service de l'environnement atmosphérique vient de rassembler un nouveau lot important de données météorologiques pour la période allant de 1951 à 1980. Il comprend les résultats des lectures courantes d'instruments dans un nombre de stations 60 pour cent plus élevé que le précédent, qui couvrait la période de 1941 à 1970. On y trouve aussi toutes sortes de statistiques sur des phénomènes météorologiques comme la moyenne vectorielle des vents, l'ensoleillement, le rayonnement net et l'intensité des précipitations. Avec les nouvelles techniques d'information, une station qui met en oeuvre un programme complet d'observation de la météo peut fournir jusqu'à 170 tables de données de différentes catégories.

Le centre a publié en février et en mars des feuillets d'information sur les moyennes régionales de température et le

niveau moyen des précipitations pour chaque région. Plus de 10 000 microfiches contenant 500 millions d'informations climatiques, allant des précipitations et du taux d'humidité aux degrés-jour et au rayonnement solaire, étaient également en préparation pour distribution dans l'ensemble du pays.

Le Service de l'environnement atmosphérique (SEA) offre maintenant l'ensemble de ses données en unités métriques et dans les deux langues. Des relevés statistiques seront disponibles sur bandes d'ordinateur et les clients du secteur privé pourront se les procurer. Le SEA a aussi terminé la version préliminaire du nouvel atlas climatologique du Canada.

Renseignements :
D.W. Phillips
(416) 667-4630

Le canal en fête

Plus de 450 manifestations sont déjà prévues pour marquer le 150^e anniversaire du canal Rideau, cet été. Le colonel John By a dirigé les travaux de construction de cette voie navigable de 198 km, entre Kingston et Ottawa, inaugurée en 1832. On projette notamment une reconstitution historique de la tournée d'inspection faite par le colonel By à cette occasion.

Le bateau à vapeur Phoebe partira de Kingston le 12 juin et arrivera à Ottawa le 26. Son passage donnera lieu, dans les villes et les villages en bordure du canal, à des feux d'artifice, des régates, des déjeuners aux crêpes et autres festivités. Le voyage se terminera par une cérémonie officielle au Centre national des arts, à Ottawa.

Une fois terminé, le canal Rideau, avec ses écluses en pierres de taille et ses barrages impressionnants de Jones Falls et de Long Island, a été reconnu par des experts du monde entier comme un ouvrage d'art d'une qualité exceptionnelle. Quant au colonel By, il a été rappelé en Angleterre, où il tomba en disgrâce, pour n'avoir pas su rester dans les limites du budget prévu pour les travaux.

Le gouverneur général Schreyer procédera, le 23 mai, à une nouvelle inauguration du canal dont ce sera la 151^e année d'opération continue.

Renseignements :
Bob Haig
(613) 992-6247

Votre organisme est-il admissible ?

Environnement Canada a annoncé sa politique officielle sur la contribution aux frais de déplacement des participants à ses rencontres de consultation publique. En voici le texte.

POLITIQUE SUR LA CONSULTATION DU PUBLIC. CONTRIBUTION AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT. CRITÈRES POUR L'ALLOCATION DE FONDS.

Pour être admissible à une allocation de fonds en vue d'assister aux réunions annuelles, soit à l'administration centrale, soit dans une région, convoquées en vertu de la politique sur la consultation du public, un groupe d'intérêt public ou une association professionnelle doit satisfaire aux exigences suivantes :

1. Être un organisme à but non lucratif concerné par les politiques et les programmes d'Environnement Canada;
2. Avoir besoin d'aide financière et présenter, sur demande, l'état financier et le budget de l'organisme;
3. Préciser les raisons justifiant une

participation à la rencontre désignée;

4. Participer à ladite rencontre.

De plus, pour aider Environnement Canada à distribuer les fonds disponibles, les critères suivants serviront de lignes directrices :

1. L'existence d'un intérêt manifeste et vérifiable qui devrait être porté à l'attention d'Environnement Canada;
2. L'exposé en bonne et due forme de cet intérêt est susceptible de constituer un apport inédit et important;
3. L'organisme demandeur démontre ou désire démontrer son engagement envers l'intérêt qu'il veut représenter (e.g. l'étendue et la portée de ses activités actuelles, sa contribution antérieure à des activités semblables, le nombre de ses adhérents, etc.);
4. L'organisme demandeur ne reçoit aucune aide financière d'autres organismes fédéraux pour participer à cette même réunion.

Renseignements :
Larry Gordon
(819) 994-1410

Le Canada propose une importante réduction

Le Canada a proposé de réduire de 50 pour cent les émissions de dioxyde de soufre dans l'est de l'Amérique du Nord d'ici 1990. Si les États-Unis diminuaient leurs émissions dans la même proportion, a déclaré le ministre de l'Environnement, M. John Roberts, le problème des pluies acides ne serait pas loin d'être résolu.

Le Canada a fait cette proposition au cours de la troisième séance de négociations sur la pollution transfrontalière à Washington. La délégation américaine, dirigée par T. Niles, représentant le secrétaire d'État américain, étudiera l'ébauche d'une entente présentée par la délégation canadienne sous la direction du sous-secrétaire adjoint aux Affaires des États-Unis, E.G. Lee.

Une autre réunion aura lieu au début de mai pour connaître l'opinion de la délégation américaine sur ce document et pour mettre en train les rapports des groupes de travail pour la troisième phase des négociations. Depuis deux ans, des hommes de science et des experts des deux pays se réunissent pour discuter du problème des pluies acides.

Le directeur des relations transfrontalières avec les États-Unis, auprès du ministre des Affaires extérieures du Canada, Ken Merklinger, a déclaré que l'initiative canadienne a produit des résultats positifs. Elle a eu beaucoup de retentissement dans les médias et les Américains ont manifesté leur appui à la position canadienne à plusieurs endroits aux États-Unis. Il a signalé également le nombre important de résolutions portées devant le Congrès en vue de renforcer le Clean Air Act américain.

Renseignements :
Brenda O'Connor
(819) 997-6555

Le Shubénacadie-Stewiacke

Au terme d'une étude fédérale-provinciale qui a duré quatre ans, on a conclu à l'absence de tout problème sérieux ou irréversible relié à la qualité de l'eau dans le bassin hydrographique Shubénacadie-Stewiacke. Cependant, on précise dans ce rapport, publié par Environnement Canada et le ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse, qu'un développement économique et une augmentation de la population pourraient rendre l'eau impropre à l'utilisation municipale et industrielle.

Le bassin Shubénacadie-Stewiacke est le plus grand bassin hydrographique de la Nouvelle-Écosse; il s'étend des approches de Dartmouth au bassin Minas, près de Truro. La construction de la route 102, de la région métropolitaine de Halifax jusqu'à Truro, a augmenté la pression

qu'exerce sur l'environnement la mise en valeur de la région le long du corridor Halifax-Truro.

Les régions rurales connaissent des problèmes de gestion des eaux depuis fort longtemps, tels que l'érosion et les inondations. En outre, l'étude a porté sur certaines pratiques agricoles, comme l'utilisation d'engrais chimiques, afin de déterminer leurs répercussions actuelles ou possibles sur la qualité de l'eau. Des copies du rapport sont disponibles à la librairie du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, 1597, rue Hollis, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3T3.

Renseignements :
Judith Hilliker
(819) 997-6555

Extension du réseau de Radiométéo Canada

Environnement Canada ajoutera quatre nouvelles stations émettrices au réseau de Radiométéo Canada. Elles entreront en service à Ottawa, à Québec et à Saskatoon à la fin de l'été ou à l'automne; et, à Calgary, au printemps de 1983.

Radiométéo Canada est administré par le Service de l'environnement atmosphérique. Il fournit les bulletins et les prévisions météorologiques de dernière heure vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours par semaine.

Les stations de Radiométéo utilisent trois très hautes fréquences de la bande MF : 162,400 MHz, 162,475 MHz et 162,550 MHz. Elles émettent dans un rayon de 65 km.

On peut trouver dans le commerce le poste de radio qui sert à capter les bulletins météorologiques. Une sonnerie se déclenche ou le son monte automatiquement dès que la station transmet des signaux pour avertir que le temps se gâte.

Les quatre nouvelles stations s'ajouteront à celles qui sont déjà en service à Victoria, Edmonton, Regina, Winnipeg, Toronto, Montréal, Moncton, Halifax et Gander.

Renseignements :
Al Campbell
(416) 667-4722

Passage interdit aux pétroliers

Le gouvernement du Canada a fait échec à un projet de construction d'une raffinerie de pétrole à Eastport, dans le Maine, en fermant le passage Head Harbor aux grands pétroliers. Il a pris cette décision dans le cadre de la loi sur la marine marchande du Canada pour protéger la baie Passamaquoddy de la pollution.

Les nouveaux règlements interdisent le passage, au large de l'île Campobello, près de la frontière entre le Maine et le Nouveau-Brunswick, à tout navire transportant plus de 5 000 m³ (environ 4 000 tonnes) de pétrole brut ou de produits pétroliers. C'est la quantité généralement transportée pour répondre aux besoins de la région.

La Pittston Oil Company de New York veut construire à Eastport un nouveau port pétrolier et une raffinerie qui serait approvisionnée par de grands pétroliers empruntant le passage. Les autorités canadiennes ont fait savoir maintes fois à

la compagnie et au gouvernement des États-Unis qu'elles ne pouvaient accepter les risques de pollution qui en résulteraient.

La région de Passamaquoddy est une région maritime particulièrement intéressante qui comprend notamment l'archipel des îles Deer et le parc international Roosevelt-Campobello. Outre des installations récréatives et touristiques importantes, on y trouve une industrie de la pêche, d'une valeur de plusieurs millions de dollars, qui possède ses propres usines de traitement du poisson et des entreprises auxiliaires.

Des études d'Environnement Canada et du ministère des Pêches et des Océans ont établi la valeur de ces ressources et pesé les risques que présente la pollution par le pétrole pour la région. Une autre étude, effectuée par Transports Canada, décrit les dangers de la navigation dans le passage Head Harbor.

Le rôle de nos ressources dans l'avenir du Canada

Mieux nous saurons administrer nos ressources et protéger notre environnement, meilleures seront les perspectives d'avenir pour la vie économique du Canada. La direction générale des politiques est arrivée à cette conclusion au terme d'une étude de la situation actuelle. Elle réclame des mesures et des politiques qui n'auront pas uniquement pour but des gains immédiats ou des avantages politiques à court terme, mais aussi pour objectif de préparer l'avenir.

Dans cette étude, on s'élève contre l'idée trop répandue que nos ressources naturelles sont tellement abondantes que nous n'avons nul besoin de nous préoccuper de les conserver. On y démontre au contraire que l'épuisement et la détérioration de nos ressources pourraient restreindre considérablement la production de nombreux biens de consommation et nous priver de nos principaux produits d'exportation.

Scientifiquement parlant, on a de plus en plus de raisons de penser que les obstacles à l'augmentation de la production alimentaire iront croissants à cause de phénomènes comme l'érosion et le tassement du sol, la perte d'éléments nutritifs, la salinisation des terres irriguées ou de l'eau utilisée pour l'irrigation, la perte de terres agricoles de haute qualité par suite de l'expansion urbaine, les dégâts causés aux cultures par la pollution de l'air et de l'eau et l'appauvrissement du stock génétique des plantes de culture.

On constate des pénuries d'eau de plus en plus fréquentes et prolongées dans diverses régions, en particulier dans celles où des centrales hydro-électriques et des usines se font concurrence pour l'eau, et là où la déforestation a laissé le sol dans un état qui ne lui permet plus d'absorber et de retenir l'eau.

Selon Statistique Canada, nos stocks de poissons sont "passablement épuisés". Les prises d'espèces commerciales pêchées depuis des générations sont considérablement réduites dans les aires de pêches les plus exploitées; on y récolte maintenant, à la place, des espèces moins désirables, telles que le krill, le calmar et le capelan.

L'industrie forestière du Canada abandonne graduellement l'exploitation sauvage des forêts naturelles et plante maintenant les arbres qu'elle compte mettre en coupe plus tard. À long terme, la sylviculture pourrait plus que doubler le rendement des forêts. L'étude signale que la transition d'un système à l'autre sera longue et difficile et qu'elle exigera beaucoup d'investissements et de travail.

La plupart des forêts naturelles ont été surexploitées; comme on a négligé de les replanter selon des méthodes éprouvées et laissé faire la régénération naturelle, la repousse a donné dans l'ensemble du bois de médiocre qualité. À l'heure actuelle, le reboisement est en souffrance dans 15 pour cent des forêts canadiennes et les zones forestières négligées s'étendent d'année en année. Entre temps, le feu, les insectes et les maladies détruisent l'équivalent des deux tiers de la récolte annuelle de bois; des pénuries se font déjà sentir dans certaines régions.

On signale, en conclusion de cette étude, que le Canada approche rapidement de la limite de ses possibilités de production. En conséquence, malgré l'augmentation de la demande mondiale, nous ne pouvons nous attendre à une hausse importante du volume des exportations canadiennes.

Les auteurs de cette étude réclament une évaluation plus réaliste des taux de production au delà desquels l'approvisionnement ne peut être maintenu. Ils souhaitent aussi qu'on établisse de façon plus précise les coûts de la gestion des ressources en temps, en argent et en autres ressources, de manière à s'assurer qu'on obtiendra les hauts niveaux de productivité dont on a besoin. Ils réclament, en même temps, un examen plus attentif des possibilités qui s'offrent pour résoudre les problèmes de la balance des paiements et de la croissance économique du Canada.

Ils terminent par un appel au réalisme en présence des difficultés économiques du Canada, réalisme qui pourrait contribuer également à résoudre certains de nos problèmes écologiques.

Renseignements :
Tom L. de Fayer
(819) 994-1991

Calendrier

Salon de la science et de la technologie

Environnement Canada participera au premier salon de la science et de la technologie qui se tiendra à la Place Bonaventure du 21 au 30 mai 1982, à Montréal. Cette exposition, d'envergure nationale, réunira sur la place publique l'ensemble des intervenants majeurs dans le domaine de la recherche scientifique et du développement technologique. Le ministère sera représenté par toutes les directions régionales du Québec et par la direction générale de l'information. Elles feront connaître au public la place prépondérante qu'occupent les sciences et la technologie dans la poursuite des objectifs du ministère.

Les directions régionales développeront leur présentation autour d'un thème général : la science et la technologie au coeur de l'environnement. Le kiosque de la direction générale de l'information mettra en relief la relation de l'homme avec l'environnement. On évoquera ainsi les principaux buts du ministère : protéger l'environnement contre les activités humaines et adapter celles-ci à la nature.

Renseignements :
Eric Léouzon
(514) 283-4670/7305

Visite d'hommes de science chinois

Une délégation de chercheurs de l'Académie des sciences de Chine fera un séjour au Canada du 25 mai au 9 juin, pour étudier les techniques canadiennes en matière de modification des conditions météorologiques et de physique des nuages. Le 26 mai, ils assisteront à l'ouverture du congrès de la Canadian Meteorological and Oceanographic Society, à Ottawa, où se réuniront également le Comité de la recherche spatiale et le Conseil consultatif canadien sur la télédétection. Ils pourront examiner le Twin Otter spécialement équipé qui a permis aux experts du Service de l'environnement atmosphérique d'observer les nuages, l'an passé, au Montana.

Les hommes de science chinois visiteront les installations météorologiques de l'université McGill et de l'université de Toronto ainsi que l'immeuble du SEA à Downsview, où ils pourront étudier en détail les installations de recherche sur la physique des nuages. Ils se rendront également au Conseil de recherches de l'Alberta pour un aperçu des programmes de recherche sur la grêle et la modification des conditions météorologiques et un examen des installations radar.

Renseignements :
Robert Schemenauer
(416) 667-4684

Colloque sur la sauvagine

La 28^e réunion annuelle et le colloque du Bureau international de recherches sur la sauvagine se tiendront au Canada, à Edmonton, du 23 au 29 mai. Le bureau, établi en 1954, encourage et coordonne la recherche sur la conservation de la sauvagine et de ses habitats aquatiques.

Environnement Canada donnera le banquet d'ouverture, le 24 mai. La réunion, le colloque et les autres activités sont parrainés par Environnement Canada, le

United States Fish and Wildlife Service, les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, l'Alberta Recreation, Parks and Wildlife Foundation et Canards Illimités.

Renseignements :
Penny West ou Gordon Kerr
Service canadien de la faune
Edmonton
(403) 420-2536

Institut des urbanistes

Le congrès national de l'Institut canadien des urbanistes se déroulera cette année du 20 au 23 juin à Hull (Québec). Sous le thème "Les nouvelles forces qui façonnent l'aménagement du territoire", les participants se pencheront sur les questions suivantes : la gestion de l'environnement, la révolution technologique

et l'essor d'une nouvelle mentalité urbaine.

Renseignements :
Congrès national 82
Institut canadien des urbanistes
C.P. 1277, Succursale B
Hull (Québec)
J8X 3Y1

À LA UNE en bref

Une nouvelle liste de produits chimiques

On vient de publier, dans la Gazette du Canada, une nouvelle liste de produits chimiques dont on est en train de réexaminer les propriétés dans le cadre de la loi sur les contaminants de l'environnement.

Cette liste comprend des produits chimiques dits d'intérêt prioritaire et d'autres, dits d'intérêt potentiel. Les produits chimiques d'intérêt prioritaire sont les substances pour lesquelles on prépare une réglementation, ou qui sont à l'étude et sur lesquelles on se renseigne plus avant pour voir s'il y a lieu de les réglementer ou d'intervenir de quelque manière. Les produits chimiques d'intérêt potentiel sont ceux qui pourraient être nocifs pour l'environnement, mais qui ne posent pas assez de problèmes dans l'immédiat pour justifier leur inscription sur

la liste des produits chimiques d'intérêt prioritaire. Au fur et à mesure qu'on connaît mieux ces substances, on découvre celles d'entre elles qui pourraient être dangereuses et qu'il convient d'étudier davantage.

Vous pouvez obtenir copie de l'annonce parue dans la Gazette du 16 janvier en vous adressant à la Direction du contrôle des contaminants, Service de la protection de l'environnement, Environnement Canada, Ottawa (Ontario) K1A 1C8.

Renseignements :
M.F. Millson
(819) 997-3201

Nouveau parc arctique

On envisage la création, sur l'île Ellesmere, d'un nouveau parc national qui contribuerait à préserver cette région fragile et belle de l'extrême Arctique canadien. Dans ce territoire de quelque 39 500 km², situé dans la région la plus septentrionale du pays, se trouvent des chaînes de montagnes, des glaciers, des plates-formes de glace, des fiords et le plus grand lac au nord du cercle arctique, le lac Hazen.

Au cours des deux prochaines années, Parcs Canada préparera un plan d'action socio-économique, y compris une campagne pour aider les habitants de la région à tirer profit des nouvelles possibilités de commerce et de travail. Les habitants de

Grise Fiord, le village le plus proche, seront invités à participer à la planification.

Un protocole d'entente entre Parcs Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest stipule que la création du nouveau parc n'affectera pas les revendications foncières des autochtones. Ceux-ci pourront continuer à chasser, à pêcher et à exploiter les autres ressources renouvelables.

Renseignements :
Tom Kovacs
(819) 994-3012

La gestion des déchets

Un colloque de deux jours sur la gestion des déchets dangereux a eu lieu à Toronto. Il a porté principalement sur les déversements, l'analyse chimique et la destruction des déchets, de même que sur les dangers qu'ils présentent. Quinze communications ont été présentées lors de la conférence, laquelle a été parrainée par l'Institut de chimie du Canada, Environnement Canada et le ministère de l'Environnement de l'Ontario.

Un colloque semblable, parrainé par l'Institut de chimie, Environnement Canada et le ministère de l'Environnement de

l'Alberta, a eu lieu à Edmonton, en novembre dernier. Vous pouvez obtenir le compte rendu en vous adressant à K.A. Childs, Direction de la gestion des déchets, Service de la protection de l'environnement, Ottawa (Ontario) K1A 1C8.

Renseignements :
Paul Hempel
(819) 997-6555

À LA UNE en bref

Un spectacle militaire authentique

Au cours des deux prochaines années, Parcs Canada dépensera quelque \$120 000 pour rééquiper la garde du spectacle militaire de Signal Hill. On fournira aux 58 hommes de la garde des uniformes, des fusils et autres articles semblables à ceux qu'on portait ou dont on se servait dans les Compagnies royales de Terre-Neuve, en 1862.

Le Newfoundland Historic Trust, un organisme à but non lucratif, a accepté

d'assumer la responsabilité générale du spectacle militaire organisé chaque année par la ligue des cadets de l'armée de Terre-Neuve.

Renseignements :
Edna Hall
Lieux historiques, Terre-Neuve
(709) 737-5364

Vivre avec la faune

Statistique Canada a demandé à 100 000 Canadiens quelle était leur attitude vis-à-vis de la faune et dans quelle mesure ils s'y intéressaient. Cette enquête, menée dans tout le pays, complète le sondage effectué en février auprès des travailleurs et représente le premier volet d'une étude entreprise par le Service canadien de la faune, les services provinciaux compétents et plusieurs organisations non gouvernementales.

Les questions ont porté sur la participation à des activités comme la conservation de la faune, l'observation de la vie animale, la distribution de nourriture, la photographie et la chasse. L'enquête englobait la sauvagine, les oiseaux dans leur ensemble, les grands et petits mammifères.

Elle s'est étendue aux dépenses consacrées aux déplacements, à l'hébergement, au matériel et autres biens et services connexes.

À partir de juin 1983, on disposera pour la première fois avec les résultats du sondage d'un tableau comparé de la situation pour l'ensemble du pays qui sera utile aux gouvernements et à tous les organismes responsables de l'élaboration et de l'évaluation des programmes de gestion de la faune.

Renseignements :
Wayne Roddick
(819) 997-6555

Un nouveau guide

Un nouveau guide propose des moyens de limiter l'érosion et les dommages causés par les inondations dans la région des Grands lacs. Destiné aux urbanistes, aux scientifiques et aux ingénieurs, il a été préparé par des experts du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, d'Environnement Canada et du ministère des Pêches et des Océans, ainsi que par des experts conseil du secteur privé.

Ce guide, dont la rédaction a exigé trois années de travail, propose des modes d'aménagement des berges qui pourraient limiter l'ampleur des dégâts en cas d'inondations comme celles qu'on a connues au cours des années 1972-1973. La crue des eaux avait alors causé des dommages s'élevant à 28 millions de dollars.

Des exemplaires du guide sont disponibles à la Direction de la planification et de la gestion des eaux, Direction générale des eaux intérieures, Centre canadien des eaux intérieures, Burlington (Ontario) L7R 4A6.

Renseignements :
Judith Hilliker
(819) 997-6555

À LA UNE en bref

Pleins feux sur les dioxines

Le Conseil national de recherches a publié une monographie en deux volumes sur les dioxines et l'environnement. Elle a pour auteurs des spécialistes d'Environnement Canada, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, du gouvernement de l'Ontario, du monde universitaire et de l'industrie.

Les dioxines sont un sujet particulièrement complexe à traiter en raison de leur multiplicité et de leur degré variable de toxicité. Environnement Canada, Agriculture Canada, les ministères de la Santé nationale et du Bien-être social et des Pêches et des Océans, de même que le ministère de l'Environnement de l'Ontario, sont en train de rassembler des informations plus complètes sur les dioxines tout en cherchant des solutions aux problèmes qu'elles posent.

Le bureau régional d'Environnement Canada pour l'Ontario continue de réclamer l'adoption de mesures de contrôle des lieux de décharge des déchets chimiques pour les empêcher de polluer la rivière Niagara et le lac Ontario. Un comité consultatif présentera, cette année, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et à celui de l'Environnement un rapport sur la situation et suggérera des solutions pratiques. Entre temps, le Centre de gestion des produits chimiques toxiques d'Environnement Canada prépare un plan d'action pour faire face à ce problème.

Renseignements :
Martin Boddington
(819) 994-0731

Observation de la couche d'ozone

Le Service de l'environnement atmosphérique participe à un programme canado-américain d'étude de l'ozone qui a pour but de détecter rapidement toute atteinte à la couche d'ozone. L'information ainsi recueillie servira à réglementer scientifiquement l'utilisation des chlorofluoroalcanes et des autres produits chimiques susceptibles de modifier l'ozone.

Des satellites, des plates-formes, des ballons et des fusées sont en train d'explorer la stratosphère pour recueillir des données sur ses composantes les plus ténues, tout en mesurant l'épaisseur de la couche d'ozone. Le programme a débuté en octobre dernier par le lancement d'un satellite solaire américain d'exploration de la mésosphère.